

Les avantages de l'apprentissage

Pour l'entreprise

- Pérenniser l'activité tout en préparant une embauche réussie.
- Prendre une décision gagnante...
- Tester en situation réelle l'opportunité d'une embauche.
- Investir sur les atouts et qualités de la jeunesse.
- Accompagner par le CFA dans le parcours d'embauche de mon apprenti, de la réflexion à la décision.
- Disposer de compétences nouvelles et d'une force de travail utile lorsque mon apprenti prend de l'assurance.
- Partager les pratiques du métier.
- Prendre du recul sur l'activité,
- Réfléchir à l'entreprise et à son développement
- Préparer l'avenir
- Créer des liens avec les partenaires.
- Assurer la transmission de mon savoir-faire, sans laquelle mon métier n'a pas d'avenir.

Pourquoi choisir le CFA de la CCI

Le Centre de Formation d'Apprentis, cumule les avantages d'un centre de formation d'expérience :

- Une expérience de 15 ans dans la formation de niveau bac + 2 et bac + 3
- un réseau de plus d'une centaine d'entreprises partenaires
- Des équipes pédagogiques engagées
- Des taux de réussite équivalent à ceux de la formation initiale.

Aide aux entreprises

- Aide Unique à l'apprentissage pour les entreprises de moins de 250 salariés

CONTACTS

Cayenne

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

41 Zone Artisanale GALMOT
97300 CAYENNE

Téléphone : 05 94 29 96 83

Télécopie : 05 94 29 96 81

cfa@guyane.cci.fr

Avec vous, nous construisons l'avenir

Saint-Laurent du Maroni

Maison de l'Entreprise et de la Formation de l'Ouest

Avenue Christophe Colomb
97320 SAINT LAURENT DU MARONI

Téléphone : 05 94 34 78 99

Télécopie : 05 94 34 17 09

cfa@guyane.cci.fr

Site de la CCI Guyane

<http://www.guyane.cci.fr>

Pré inscription au CFA/CCI

[http://www.portail-](http://www.portail-cciguyane.fr/netypareo/index.php/preinscription/)

[cciguyane.fr/netypareo/index.php/preinscription/](http://www.portail-cciguyane.fr/netypareo/index.php/preinscription/)

Centre de Formation
d'Apprentis



le cnam
Guyane



DIPLÔME DE COMPTABILITE ET DE GESTION



DEVELOPPER ET PROMOUVOIR
L'APPRENTISSAGE



« **Diplôme de Comptabilité et de Gestion** »

Diplôme d'Etat de niveau BAC + 3, s'adressant à un public en apprentissage ou en professionnalisation. La durée de la formation est de 3 ans, 60 % du temps en entreprise et 40 % en formation.

Alternance prévue : 1 semaine en entreprise et 1 semaine en centre de formation. (la période en entreprise sera plus longue lors de clôture des Comptes) (selon planning)

L'objectif du DCG :

L'objectif de ce diplôme est d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité et de la finance d'entreprise.

- Analyser et interpréter des opérations courantes et les transcrire dans le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques.
- Produire les états financiers d'entités simples, les déclarations fiscales et sociales correspondantes.
- Intervenir sur le dossier de révision légale ou contractuelle de telles entités, de produire les informations utiles à leur gestion (comptabilité de gestion et budgets).
- Instrumenter et prendre des décisions financières (gestion de la trésorerie et du crédit client).
- Rechercher dans la documentation technique (par exemple, le Code général des impôts) les
- réponses à une question imprévue et communiquer par oral et par écrit les résultats de son travail (exemple : commenter les résultats du reporting mensuel dans une entreprise).

Les secteurs d'activité concernés :

Cabinets d'expertise et de commissariat aux comptes, Services comptables d'entreprises industrielles ou commerciales, Banque, Assurance, Organisations publiques...

Les matières enseignées

Préparation des 9 unités d'enseignement + 1 épreuve facultative de langue étrangère.

Le contenu pédagogique niveau 2

- UE 2 : Droit des sociétés
- UE 4 : Droit fiscal
- UE 10 : Comptabilité approfondie
- UE 12 : Anglais des affaires

Le contenu pédagogique niveau 3

- UE 3 : Droit social
- UE 7 : Management
- UE 11 : Contrôle de gestion
- UE 14 : **(Facultatif)** 3 Langues au choix

Débouchés du Diplôme de Gestion et de Comptabilité

Les titulaires du DCG peuvent occuper un poste de :

- Collaborateur d'expert-comptable ou de Commissaire aux comptes ;
- Responsable d'un service comptable, Trésorier d'entreprise, Chef comptable de PME/PMI ;
- Auditeur financier ;
- Contrôleur de gestion junior ;
- Conseiller financier ou juridique dans des cabinets d'expertise comptable, des entreprises commerciales ou industrielles, des banques ou des sociétés d'assurance.



Types de contrat

- **Apprentissage** (-30 ans)
- **Contrat de Professionnalisation ou PRO-A**

Conditions d'Admission

2^{ème} niveau : Etre titulaire d'un BTS CGO, DUT GEA... (UE 1, UE 5, UE 8, UE 9) ou Equivalent

3^{ème} niveau : les UE de la 1^{ère} année (1, 5, 8, 9) et les UE de la 2nd année (2, 4, 10, 12) ou Equivalent

Cf : bulletin Officiel N°35 du 27 Septembre 2012

1 – Dossier de candidature :

Le jury examine le dossier du candidat, il déclare ce dernier admissible ou refusé suivant la cohérence du parcours pédagogique, et des objectifs professionnels visés.

2 – Tests écrits :

Les tests écrits permettent de valider le niveau académique du candidat, et sont constitués de d'épreuves en adéquation avec le niveau (1, 2 ou 3)

3 – Entretien et motivation :

Il permet de mieux connaître le candidat, de découvrir sa personnalité de mesurer la concordance entre son choix de formation et ses objectifs professionnels.

Mise en place d'un Contrat ou Période de Professionnalisation pour les plus de 29 ans ou salariés

Conditions d'Examen

avoir obtenu l'ensemble des 13 UE le composant par dispense, par VAE, ou par l'examen (note au moins égale à 6/20) et une moyenne pondérée d'au moins 10/20 aux UE passées à l'examen de l'État.